



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MDS NF
D



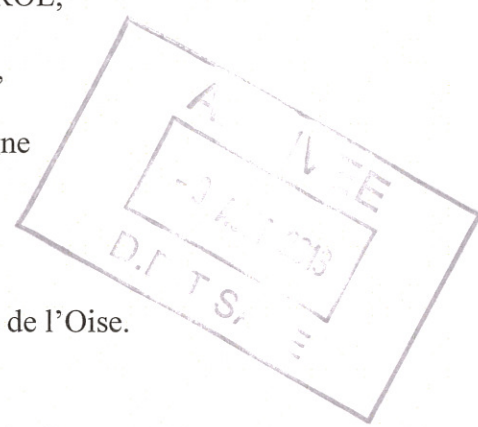
Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Metz, le 02 AOUT 2013
N° 5693 /DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.



OBJET : Département 60 – carte communale et PLU.

RÉFÉRENCES : Deux lettres du 26 juillet 2013.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de **Baron** et Brombos les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de leur plan local d'urbanisme et carte communale.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux et que ces derniers ne sont grevés par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration de ces documents d'urbanisme, ni recevoir le projet arrêté, pour avis, pour ce qui est du PLU.

LE NEF Pascal PETITFOURT
chef de la division métiers de soutien
de l'EMSD de Metz
par suppléance.

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil

